



BERNARD ET MARIE-LUCE MERLET
DANS LEUR « JARDIN DU GUÉ »

Jardins

LES JARDINS DU GUÉ, UN POTAGER REMARQUABLE SUR TABLETTE...

Par Jean-François Coffin

Si vous allez dans les Deux-Sèvres, faites le détour par Lhoumois où se trouvent les « Jardins du Gué » de Bernard et Marie-Luce Merlet. Ils ont reçu le Grand prix 2013 du concours national des jardins potagers, dans la catégorie 5 « Jardin potager innovant ». Non seulement vous pourrez admirer la conception de ce jardin mais aussi obtenir toutes les explications grâce à une « tablette » qui vous accompagnera dans votre visite.

« Le chant des oiseaux, le murmure de l'eau et le souffle du vent dans les arbres, tel est l'univers sonore des Jardins du Gué ». Ce sont les termes employés par Bernard Merlet

sur le site Internet qu'il a créé pour présenter les « Jardins du Gué ». Ce passionné de jardinage, avec sa femme Marie-Luce, a non seulement réalisé un jardin qui vient d'être classé « Remarquable » mais a su également le mettre en valeur grâce aux nouvelles technologies. Le jury du concours national des jardins potagers a été sensible à cet aspect et lui a décerné le Grand prix 2013, dans la catégorie 5 « Jardin potager innovant ». Bernard Merlet est le premier lauréat de cette catégorie qui vient d'être créée.

— UNE PRÉSENTATION PAO —

L'innovation qui a séduit est notamment la présentation en PAO conçue spécifiquement pour le jardin. Consultable sur tablette tactile lors des visites, elle permet de visualiser et de localiser toutes les plantes du jardin de manière

très précise, mais également de disposer d'explications et de très nombreuses informations complémentaires écrites ou sous forme audio sur les espèces et variétés cultivées. « Avec 753 photos de scènes, 872 diaporamas de plantes selon les saisons et 5 666 enregistrements audio, cette réalisation originale entièrement conçue par Monsieur Merlet constitue une première qui a permis à plusieurs reprises de répondre de manière très précise aux questions du jury (botanique, intérêt, utilisation...) », explique un des membres du jury.

— UN POTAGER INTÉGRÉ —

Ces aspects ne font que mettre en valeur la conception et la réalisation de ce potager. D'une surface de 1 200 m², il est situé dans un très beau et grand parc de 4 hectares bordant une rivière donnant à ce lieu un attrait remarquable. Le parc comprend 7 parties axées sur des thèmes différents dont le jardin gourmand incluant potager et verger. « Le potager n'est pas reclus dans un coin mais totalement intégré aux espaces plus fleuris. Les fleurs elles-mêmes ont toute leur place au potager : capucines, œillets d'Inde, soucis, la bourrache », explique Bernard Merlet qui ajoute que les légumes vont aussi se mélanger avec les fleurs comme les betteraves, les fenouils, les asperges, les choux choisis pour leur aspect décoratif.

Le potager a été nettement amélioré et agrandi en 2013 à la suite de la participation 2012 au Concours national des jardins potagers : superficie triplée et nombre d'espèces et variétés doublé.

— DU JARDIN FLORENTIN AU JARDIN POTAGER —

Les extensions réalisées ont permis d'augmenter fortement la diversité des espèces et variétés potagères, aromatiques et médicinales (anciennes et nouvelles) avec des espaces dédiés : un jardin carolingien à 7 branches reprenant les instructions du Capitulaire de Villis de Charlemagne avec 49 espèces cultivées à l'époque, un espace cucurbitacées et le potager d'un curieux. « Vous y trouverez différents espaces qui vont du jardin florentin au jardin potager,



KIOSQUE DU CAPITULAIRE
MIXED-BORDER DU POTAGER
LE POTAGER CONTRIBUE AU DÉCOR

en passant par la roseraie, la pinède, la prairie arborée, le verger, la grande rocaille, le jardin d'herbes », ajoute Bernard Merlet.

Aujourd'hui, les Jardins du Gué sont constitués d'une cinquantaine de massifs et de près de 2 000 variétés de plantes différentes.

— POUR CONSOMMER —

Le jardin est conduit de manière très respectueuse de l'environnement selon les méthodes de l'agriculture biologique : mariage de fleurs et légumes, compost et fumier couvrant le sol en hiver, utilisation de macérations... « Le premier but recherché de ce potager est la consommation en frais bien sûr pour nous-mêmes mais aussi pour nos proches », souligne Bernard Merlet. Le complément n'est jamais perdu. Il est utilisé en conserve, en congélation ou en confitures. Les lapins, les poules et autres animaux en tirent aussi bénéfice.

Sans oublier que les Jardins du Gué sont aussi à dévorer avec les yeux !

Bernard et Marie-Luce Merlet
Les Jardins du Gué
Lhoumois (Deux-Sèvres)
<http://www.jardinsdugue.eu>



UN EXEMPLE DE LA PRÉSENTATION PAO À LA DISPOSITION DES VISITEURS

LE CONCOURS NATIONAL DES JARDINS POTAGERS

Chaque année, le Concours National des Jardins Potagers permet de récompenser des jardins potagers remarquables au niveau de la diversité des légumes cultivés, des bonnes pratiques de jardinage et de l'esthétique du jardin.

Organisé conjointement par la SNHF, l'Association Jardinot et le GNIS, il est ouvert à tous les jardiniers.

Se sont distingués par un Grand Prix 2013 dans 4 catégories du Concours :

- le jardin de Benoît Zanchi à Saulxures sur Moselotte dans les Vosges, particulièrement riche en diversité d'espèces et de variétés cultivées,
- les potagers de Thierry Marissael dans le Parc Floral des Compagnons des Saisons à Wambrechies dans le Nord, paysagers, pédagogiques et véritable invitation à la promenade,
- les potagers de Pascal Aspe du Centre Terre Vivante à Mens dans l'Isère, à vocation pédagogique et démonstrative sur les multiples pratiques de jardinage respectueuses de la nature,
- le très beau potager de Bernard et Marie-Luce Merlet à Lhoumois dans les Deux-Sèvres avec une surprenante tablette tactile très instructive.

- SNHF, Société nationale d'horticulture de France : www.snhf.org
- Jardinot, le Jardin du cheminot : www.jardinot.fr
- Gnis, Groupement national interprofessionnel des semences : www.gnis.fr

Le concours National des Jardins Potagers bénéficie également du soutien de CP Jardin et Revex, ainsi que de nombreux donateurs.

Pour participer au concours :

<http://www.snhf.org/agissons-ensemble/les-concours-et-distinctions/concours-national-des-jardins-potagers.html>